

Informations de base	
2023/2095(REG)	Procédure terminée
REG - Règlement du Parlement	
Règlement intérieur du PE: renforcer l'intégrité, l'indépendance et l'obligation de rendre des comptes	
Subject	
8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Acteurs principaux			
	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	<p>Commission au fond</p> <p>AFCO Affaires constitutionnelles</p>	BISCHOFF Gabriele (S&D)	28/06/2023